Envoyé en préfecture le 27/10/2023
Reçu en préfecture le 27/10/2023
Publié le
ID : 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

MORLAIX
COMMUNAUTÉ

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service

RPQS Exercice 2022 Assainissement Collectif



Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Table des matières

1	Caractérisation technique du service	<u>4</u>
	1.1 Présentation du territoire desservi	<u>4</u>
	1.2 Mode de gestion du service	<u>4</u>
	1.3 L'organisation du service	<u>10</u>
	1.4 Estimation de la population desservie	<u>11</u>
	1.5 Nombre d'abonnés	<u>11</u>
	1.6 Volumes facturés	<u>13</u>
	1.7 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	<u>14</u>
	1.8 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	<u>14</u>
	1.9 Ouvrages d'épuration des eaux usées	<u>16</u>
	1.10 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	<u>17</u>
	1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	<u>17</u>
	1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	<u>18</u>
	1.11 Les réponses aux DT/DICT	<u>19</u>
	1.12 Les interventions pour débouchage	<u>20</u>
	1.13 Le curage préventif des réseaux	<u>21</u>
	1.14 Les inspections télévisuelles des réseaux (ITV)	<u>21</u>
	1.15 Les contrôles de branchements	<u>21</u>
2	Tarification de l'assainissement et recettes du service	<u>22</u>
	2.1 Modalités de tarification	<u>22</u>
	2.2 Facture d'assainissement type	<u>22</u>
	2.3 Recettes	<u>22</u>
3	Indicateurs de performance	<u>23</u>
	3.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux – P202.2B	<u>23</u>
	3.2 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	<u>24</u>
	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	<u>24</u>
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	<u>24</u>
	3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	<u>27</u>
4	Financement des investissements	<u>29</u>
	4.1 Etat de la dette du service	<u>29</u>
	4.2 Amortissements	<u>29</u>
	4.3 Présentation des projets réalisés et à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	
	performances environnementales du service	<u>29</u>
5	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	<u>32</u>
	5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	<u>32</u>
	5.2 Opérations de coopération décentralisée	<u>32</u>
6	Annexes	33

Les Chiffres clés

- 31 896 abonnés (domestiques et non domestiques)
- 32 006 abonnés potentiels de la zone relevant de l'assainissement collectif
- 3,35 euros TTC/m³ Prix moyen du service sur une base de la facture de 120 m³au 1 janvier 2023
- 64 121 habitants desservis
- 21 stations d'épuration
- 154 postes de relevage
- 678 km de réseaux hors branchements (dont 583 km en gravitaire et 95 km en refoulement)
- 2 079 448 m³ assujettis à l'assainissement
- 2 887 695 m³ d'eaux usées collectées et traitées
- 808 247 m³ d'eaux claires parasites (soit 28 % d'eaux parasites)
- 895 TMS de boues produites
- 824 TMS de boues évacuées
- 90,48 % de conformité globale des systèmes d'assainissement à la directive européenne ERU
- 66,67 % de conformité des systèmes d'assainissement à l'échelle locale (exigence des arrêtés préfectoraux)

1.1 Présentation du territoire desservi

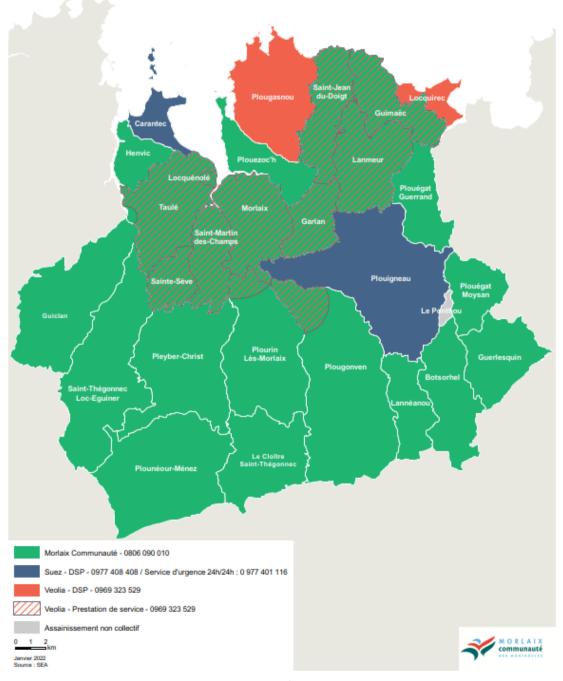
Le service est géré par Morlaix Communauté depuis le 1^{er} janvier 2017.

- Nom de la collectivité : Morlaix Communauté
- Compétences liées au service : collecte et traitement des effluents
- Territoire desservi : territoire de Morlaix Communauté (26 communes) et commune de Guiclan
- Existence d'une CCSPL : Oui
- Existence d'un règlement de service : Oui en date du 26/09/2018
- Existence d'un zonage d'assainissement : Oui en date du 10/02/2020
- Existence d'un schéma directeur : Oui en date du 14/11/2022

1.2 Mode de gestion du service

L'exploitation du service est répartie entre des secteurs en régie et des secteurs en délégation de service public.

La carte ci-dessous présente la répartition des modes de gestion sur le territoire au 31 décembre 2022 :



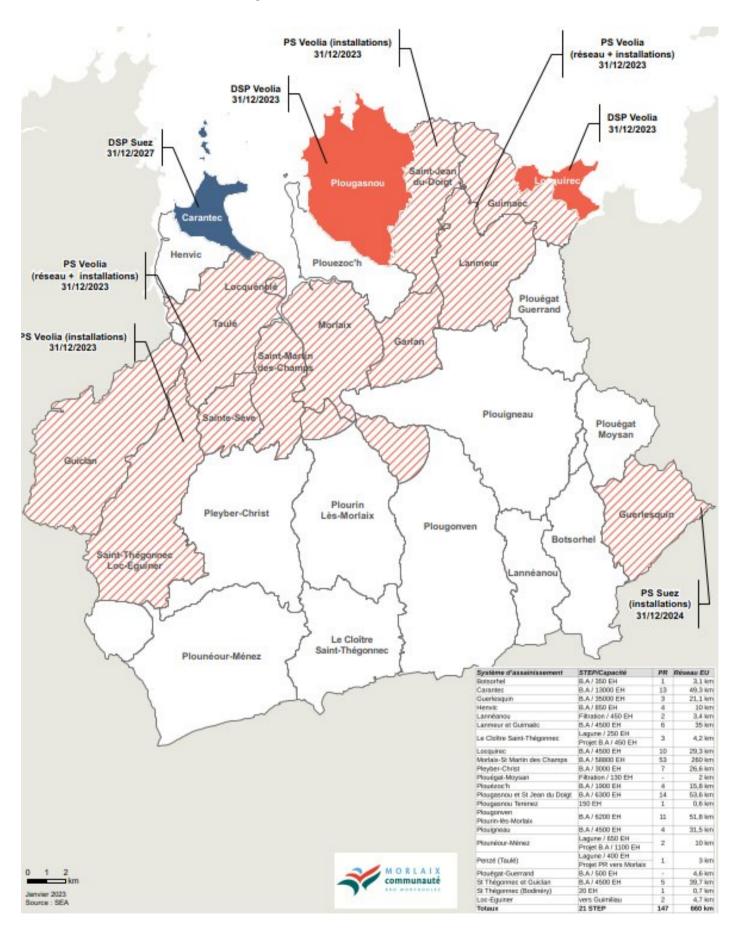
Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

D: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

* Morlaix Communauté assure l'exploitation des ouvrages sur la commune de Guiclan dans le cadre

Les échéances des différents contrats figurent sur la carte ci-dessous :



Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

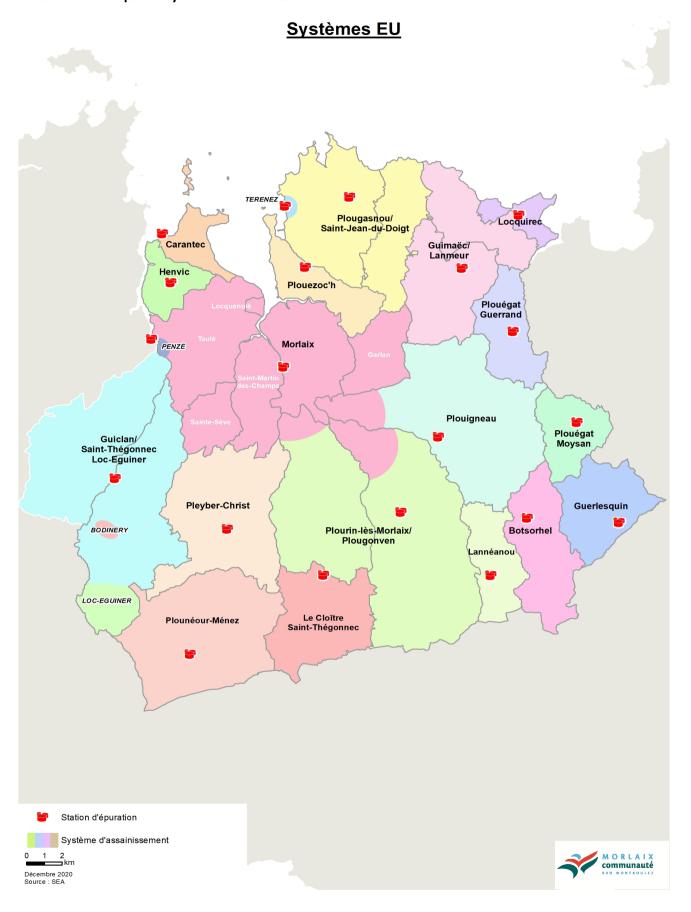
Nature exacte des missions exercées :

Gestion du service	Campagne de mesures, conformité des branchements, fonctionnement surveillance et entretien des installations, recherche des fuites, gestion de crise des éventements significatifs (coupures d'énergie, pollutions,)
Gestion des abonnés	Accueil physique et téléphonique, facturation, traitement des demandes et service d'astreinte d'urgence 24h/24
Mise en service	Des branchements, des collecteurs
Entretien	De l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des collecteurs, des clôtures, des équipements électromécaniques, des espaces verts, de la station d'épuration, des postes de relèvement, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, du génie civil, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure
Renouvellement	Des branchements, des collecteurs, des clôtures, des postes de relèvement, des canalisations, des installations électriques, des équipements électromécaniques, des installations de télésurveillance, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, du génie civil, de la voirie
Prestations particulières	Curages hydrodynamiques, Inspections télévisées, traitement des boues

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Le territoire compte 22 systèmes d'assainissement.



Reçu en préfecture le 27/10/2023 communauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Système d'assainissement	Type de STEP	Nombre de PI	D: 029-242900835-20231027-ANNE (gravitaire + refoulement)
Botsorhel	Boues activées / 350 EH	1	3,2 km
DOUGOTHE	Boues activees / 330 En	1	5,2 KIII
Carantec	Membranaires / 13 000 EH	13	50,4 km
Guerlesquin	Boues activées / 1 200 EH	3	21,2 km
Henvic	Boues activées / 850 EH	4	10,2 km
Lannéanou	Filtres plantés / 450 EH	2	3,6 km
Lanmeur / Guimaëc	Boues activées / 4 500 EH	6	35,4 km
Le Cloitre St Thégonnec	Boues activées / 450 EH	3	6,7 km
Locquirec	Membranaires / 4 500 EH	10	30,3 km
Morlaix Keranroux	Boues activées / 58 500 EH	55	265,3 km
Pleyber Christ	Boues activées / 3 000 EH	7	26,8 km
Plouegat Moysan	Filtres plantés / 135 EH	1	2,2 km
Plouegat Guerrand	Boues activées / 500 EH	0	4,6 km
Plouezoch	Boues activées / 1 900 EH	5	16,9 km
Plougasnou / St Jean du Doigt	Boues activées / 6 300 EH	14	54,2 km
Plougasnou Terenez	Bio disques / 150 EH	1	0,7 km
Plougonven / Plourin les Morlaix	Boues activées / 6 200 EH	14	53,1 km
Plouigneau	Boues activées / 4 500 EH	4	30,6 km
Plounéour Menez	Lagune / 650 EH	2	10 km
Taulé penzé	Lagune / 400 EH	1	3,8 km
St Thégonnec / Guiclan	Boues activées / 4 500 EH	5	439 km
St Thégonnec Bodinery	Epandage / 20 EH	1	0,7 km
Loc Eguiner	Vers Guimiliau	2	4,7 km
Total	21 STEP / 112 055 EH	154	678 km

Cette liste des postes prend en compte tous les postes de relevage sur le réseau de collecte ainsi que les postes considérés comme point A2 ou S16 associés aux stations d'épuration.

NB: A cette liste s'ajoute les 9 surverses ou déversoirs d'orage sur le réseau qui sont localisées sur le système d'assainissement de Morlaix

RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté
	Publié le
1.3 L'organisation du service	ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

• L'accueil physique et téléphonique des usagers

L'accueil des usagers est assuré par la régie de Morlaix Communauté et par ses délégataires afin de répondre à toute demande : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV)

Périmètre relevant de la régie :

Morlaix Communauté Service Eau et Assainissement – 3 rue Yves Guyader 29 600 MORLAIX

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

0 806 090 010

Périmètre relevant des délégations de service publics ou des prestations de service :

Véolia 7 rue Pierre Corlé BP 27 114 - 29 671 MORLAIX cedex

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

02 98 62 78 32 / 0969 323 529

SUEZ 1 rue Joseph Kersebet- ZI de Kervent 29250 SAINT POL DE LEON

du lundi au vendredi de 08h30 à 12 h et de 13h30 à 16h

0 977 408 408 Urgence technique : 0 977 401 116

• Le service d'urgence 24h/24

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des usagers ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, les services d'urgence de la régie et des délégataires assurent l'accueil téléphonique et coordonnent les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement ...

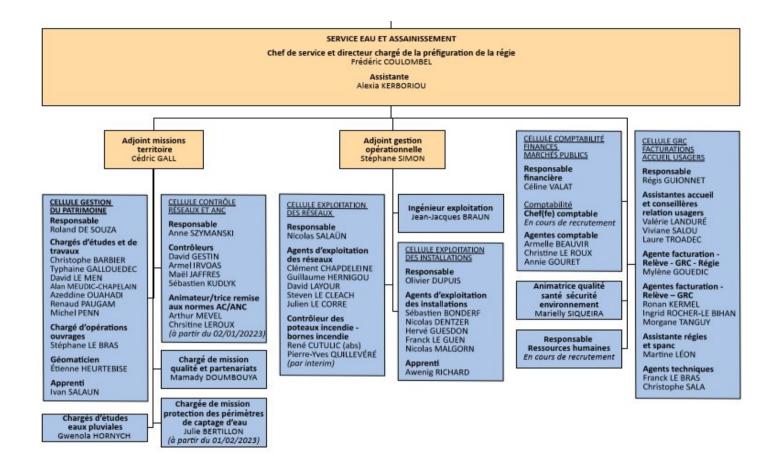
Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

• L'organigramme du service au 31 décembre 2022



RPQS	2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023
		Publié le
1.4	Estimation de la population desservie	ID : 029-242900835-20231027-ANNEXE D23 211B-CC

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 64 121 habitants estimés au 31/12/2022

1.5 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 31 896 abonnés au 31/12/2022.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Secteurs en régie

Commune	Nombre d'abonnés Total au 31/12/2021	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Total au 31/12/2022	Variation en %
Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total)	537	543		543	1,1%
vers STEF Flougoriveri (46 % du total)	337	343		343	1,170
Plourin-les-Morlaix					
vers STEP Plougonven (48 % du total)	865	898		898	3,7%
LANMEUR	935	955		955	2,1%
GUIMAEC	293	294		294	0,3%
ST THEGONNEC	936	963	2	965	3,0%
GUICLAN	527	580		580	9,1%
St Thégonnec – Bodinery	8	8		8	0,0%
LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	66	62	1	63	-4,8%
PLEYBER CHRIST	1 190	1 243		1 243	4,3%
PLOUEZOC'H	535	530		530	-0,9%
PLOUNEOUR MENEZ	367	371		371	1,1%
PLOUEGAT GUERRAND	175	179		179	2,2%
LANNEANOU	110	112		112	1,8%
Taulé – Penzé					
(20 % du total)		226		226	100,0%
BOTSORHEL	113	113		113	0,0%
HENVIC	392	393		393	0,3%
LE CLOITRE ST THEGONNEC	176	178	1	179	1,7%
PLOUEGAT MOYSAN	48	51		51	5,9%
ST JEAN DU DOIGT	226	226		226	0,0%
GUERLESQUIN	586	610		610	3,9%
MORLAIX	8 901	8 945	3	8 948	0,5%
ST MARTIN DES CHAMPS	2 680	2 689	3	2 692	0,4%
SAINTE-SEVE	331	369	1	370	10,5%
Plougonven					
vers STEP Morlaix (52 % du total)	581	588		588	1,2%
Plourin-les-Morlaix	937	971	2	973	2 70/
vers STEP Morlaix (52 % du total) Plouigneau vers Morlaix (18 % du	33 /	3/1	2	3/3	3,7%
total de volume assujetti)	275	588		588	53,2%
GARLAN	234	242		242	3,3%
LOCQUENOLE	458	463		463	1,1%
Taulé					_,
vers STEP Morlaix (80 % du total)	883	906		906	2,5%
Total	23 365	24 296	13	24 309	3,9%

Reçu en préfecture le 27/10/2023 communauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Secteurs en délégation de service public

Commune	Nombre d'abonnés Total au 31/12/2021	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Total au 31/12/2022	Variation en %
CARANTEC	2667	2694	0	2694	1,0%
PLOUGASNOU	1850	1898	2	1900	2,6%
Plougasnou – Terenez	30	30	0	30	0,0%
LOCQUIREC	1391	1421	0	1421	2,1%
DSP Plouigneau *dont 18 % des abonnés vers STEP Morlaix (272 abonnées) soit 82 % du volume assujetis	1251	1544	1	1545	19,0%
Total	7189	7587	3	7590	5,3%

TOTAL MORLAIX COMMUNAUTE

Commune	Nombre d'abonnés Total au 31/12/2021	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés Total au 31/12/2022	Variation en %
Total	30 554	31 883	16	31 899	4,2%

La densité linéaire moyenne d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 54,77 abonnés/km au 31/12/2022.

Listing des abonnés non domestiques

Commune	Abonnés non domestiques	Nombre
	Global Seafood	
Plougasnou	Primel gastronomie	2
	Les truites des mont d'arrée	
	SCEA moulin de la fontaine	
SAINTE-SEVE	blanche	1
	Moulin rouge	
Plourin les Morlaix	Moulin neuf	2
	Les truites des mont d'arrée	_
LE CLOITRE ST THEGONNEC	SCEA moulin queuneut	1
	Took Took	
	Bianic	
Morlaix	Grain de Sail	3
LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	Les truites du ster goz sas	1
	,	
Plouigneau	Bretagne Truites	1
	Inéo	
	Keolis	
St Martin des Champs	SAS Paul Marc	3
	Elm Leblanc	
St Thégonnec	Aquaculture naturelllemen	2
Total		16

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

1.6 **Volumes facturés**

Secteurs en régie

	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2022 en m³	Variation en %
Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total)	41 701	49 085	15,0%
Plourin-les-Morlaix vers STEP Plougonven (48 % du total)	78 029	59 741	-30,6%
LANMEUR	78 856	70 836	-11,3%
GUIMAEC	14 121	14 395	1,9%
ST THEGONNEC	67 165	75 502	11,0%
GUICLAN	37 180	40 568	8,4%
St Thégonnec – Bodinery	632	632	0,0%
LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	5 252	5 713	8,1%
PLEYBER CHRIST	83 828	87 454	4,1%
PLOUEZOC'H	35 259	31 710	-11,2%
PLOUNEOUR MENEZ	18 339	16 868	-8,7%
PLOUEGAT GUERRAND	10 155	10 641	4,6%
LANNEANOU	5 011	5 145	2,6%
Taulé – Penzé (20 % du total)	15 879	19 146	17,1%
BOTSORHEL	8 273	5 918	-39,8%
HENVIC	24 987	26 031	4,0%
LE CLOITRE ST THEGONNEC	10 222	11 265	9,3%
PLOUEGAT MOYSAN	2 281	2 578	11,5%
ST JEAN DU DOIGT	11 942	13 629	12,4%
GUERLESQUIN	34 705	37 006	6,2%
MORLAIX	637 426	624 471	-2,1%
ST MARTIN DES CHAMPS	261 628	235 349	-11,2%
SAINTE-SEVE	23 872	25 623	6,8%
Plougonven Vers STEP Morlaix (52 % du total)	45 176	53 175	15,0%
Plourin-les-Morlaix vers STEP Morlaix (52 % du total)	84 531	64 719	-30,6%
Plouigneau vers Morlaix (18 % du total de volume assujetti)	31 249	25 767	-21,3%
GARLAN	16 544	16 685	0,8%
LOCQUENOLE	28 966	27 607	-4,9%
Taulé vers STEP Morlaix (80 % du total)	63 517	76 586	17,1%
Total des volumes facturés	1 776 724	1 733 844	-2,5%

Secteurs en délégation de service public

	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2022 en m³	Variation en %
CARANTEC	180 117	167 299	-7,7%
PLOUGASNOU	146 562	141 850	-3,3%
Plougasnou – Terenez	0	0	0,0%
LOCQUIREC	80 928	86 370	6,3%
PLOUIGNEAU	142 359	117 384	-21,3%
Total des volumes facturés	369 849	345 604	-7,0%

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Communauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

TOTAL MORLAIX COMMUNAUTE

	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2022 en m³	Variation en %
Total des volumes facturés	2 146 573	2 079 448	-3,23 %

1.7 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 10 au 31/12/2022.

Commune	Industriels
Plougasnou	Global Seafood Primel gastronomie
Morlaix	Took Took Bianic Grain de Sail
Plouigneau	Bretagne Truites
St Martin des Champs	Inéo Keolis SAS Paul Marc
St Thégonnec	Elm Leblanc

1.8 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 583 km de réseau séparatif gravitaire d'eaux usées hors branchements
- 95 km de réseau de refoulement

soit un linéaire de collecte total de 678 km.

Il comporte également :

- 154 postes de relèvement.
- 14 324 regards

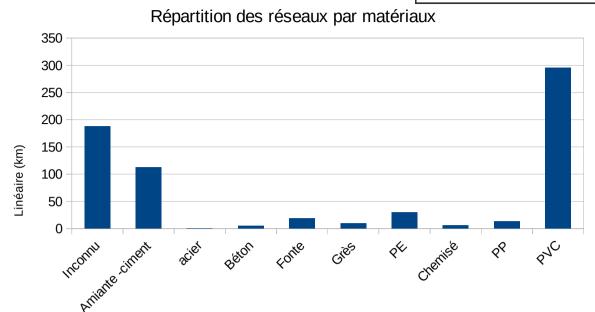
• Les réseaux par matériau et nature

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par type de matériau.

	Natures des canalisation 2022									
Inconnu	Amiante ciment	Acier	Beton	Fonte	Grès	PE	Chemisé	pp	PVC	Total (Km)
188,1	112,7	0,1	5,2	18,8	9,5	29,7	5,6	13,1	295,8	678,6
27,72 %	16,61 %	0,01 %	0,77 %	2,77 %	1,40 %	4,38 %	0,83 %	1,93 %	43,59 %	

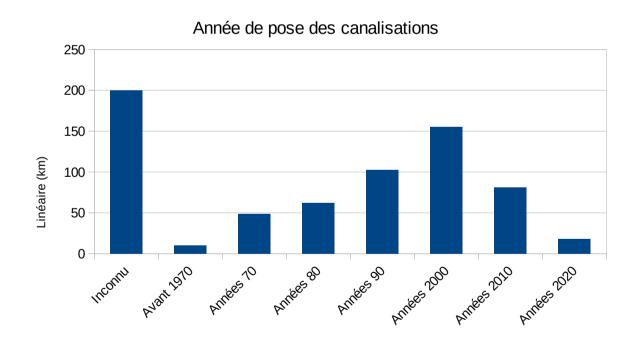
Publié

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC



Le matériau le plus présent sur le réseau est le PVC (44 % du réseau), ce qui est relativement classique pour les réseaux ruraux réalisés dans les années 90 et 2000.

16,6 % du réseau est composé d'amiante-ciment, ce qui représente des réseaux plus ancien. Ces réseaux se dégradent dans le temps notamment en présence d'H2S (gaz produit par la fermentation des effluents).



Près de 250 km de réseaux ont été posés dans les années 90 et 2000 soit 38 % des réseaux.

Par contre pour 29,5 % des réseaux les dates de pose ne sont pas connues.

RPQS	2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023
		Publié le
1.9	Ouvrages d'épuration des eaux usées	ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Le service gère 21 stations qui assurent le traitement des eaux usées. Les fiches caractéristiques sont jointes en annexe.

Les volumes collectés dans les stations d'épuration sont les suivants :

REGIE et PS							
Système d'assainissement	Communes collectées	Volumes collectés à la STEP durant l'exercice 2021 en m³	Volumes collectés à la STEP durant l'exercice 2022 en m³	variation			
SA de Plougonven-Plourin	Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total) Plourin-les-Morlaix vers STEP Plougonven (48 % du total)	242 674	166 739	-45,5%			
SA de Lanmeur	LANMEUR GUIMAEC	165 704	111 553	-48,5%			
SA de St Thegonnec	ST THEGONNEC GUICLAN	156 078	142 232	-9,7%			
SA de bodinery (0,83 % de ST hegonnec)	St Thégonnec – Bodinery	2 300	632	-263,9%			
SA de Loc-Eguiner vers Guimillau	LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	7 588	5 713	-32,8%			
SA de Pleyber-Christ	PLEYBER CHRIST	208 559	149 380	-39,6%			
SA de Plouézoc'h	PLOUEZOC'H	67 916	53 212	-27,6%			
A de Plouneour-Menez	PLOUNEOUR MENEZ	36 600	33 800	-8,3%			
A de plouegat -Guerrand	PLOUEGAT GUERRAND	10 795	10 775	-0,2%			
A de Lannéanou	LANNEANOU	8 585	7 950	-8,0%			
SA de Taule -Penzé	Taulé – Penzé (20 % du total)		19 146	4,4%			
SA de Botsorhel	BOTSORHEL	10 435	10 680	2,3%			
SA d'Henvic	HENVIC	32 279	30 849	-4,6%			
SA du Cloitre St Thégonnec	LE CLOITRE ST THEGONNEC	14 357	10 488	-36,9%			
SA de Plouegat-Moysan	PLOUEGAT MOYSAN	4 690	3 416	-37,3%			
SA de Plougasnou	ST JEAN DU DOIGT	16 161	13 629	-18,6%			
SA de Guerlesquin	GUERLESQUIN	143 945	121 558	-18,4%			
	MORLAIX						
	ST MARTIN DES CHAMPS						
	SAINTE-SEVE						
	Plougonven Vers STEP Morlaix (52 % du total)						
SA de Morlaix	Plourin-les-Morlaix vers STEP Morlaix (52 % du total)	1 826 437	1 324 737	-37,9%			
	Plouigneau vers Morlaix (18 % du total de volume assujetti)						
	GARLAN						
	LOCQUENOLE						
	Taulé vers STEP Morlaix (80 % du total)						
Total : 16	23	2 973 403	2 216 489	-34,1%			

DSP								
Système d'assainissement	Communes collectées	Volumes collectés à la STEP durant l'exercice 2021 en m³	Volumes collectés à la STEP durant l'exercice 2022 en m³	variation				
SA de Carantec	CARANTEC	297 889	251 417	-18,5%				
SA de Plougasnou	PLOUGASNOU	130 401	114 592	-13,8%				
SA de Plougasnou Terenez	Plougasnou – Terenez	2 066	1 938	-6,6%				
SA de Loquirec	LOCQUIREC	131 930	117 858	-11,9%				
SA de Plouigneau	PLOUIGNEAU	250 822	185 401	-35,3%				
Total : 5	4	813 108	671 206	-21,1%				

MORLAIX COMMUNAUTE (REGIE, DSP et PS)							
Système d'assainissement	Communes collectées	Volumes collectés à la STEP durant l'exercice 2021 en m³	Volumes collectés à la STEP durant l'exercice 2022 en m³	variation			
Total : 21	27	3 786 511	2 887 695	-31,1%			

La baisse des volumes collectés est liée à une réduction des eaux parasites dans les réseaux d'assainissement en raison d'une année 2022 particulièrement et en raison des travaux de renouvellement des réseaux engagés par Morlaix Communauté notamment sur les systèmes d'assainissement de Lanmeur, Plouigneau et Pleyber Christ

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Communauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

1.10 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1 Quantités de boues produites et évacuées par les ouvrages d'épuration

STEP/SA	Gestion	Filière de traitement	Volumes épandues (m³)	Volumes transférés vers Morlaix Covid (m³)	Volumes produits (TMS/an)	SICCITE	Volume total à évacuer en 2021 (TSM/an)	Volume total à évacuer en 2022 (TSM/an)	Variation	Valorisation	Destination
Botsorhel	Régie	Boues activées – Roseaux	0	9,09	1,99	4,90	1,79	0,45	-303,0%	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Le Cloitre St Thégonnec	Régie	Lagune (nouvelle STEP)	0	0,00	3,35	NA	0,00	0,00	0,0%	N/A	N/A
Henvic	Régie	Boues activées	0	44,49	9.926	20,52	7,54	9,13	17,4%	compostage	Compofertil à Plougar
Lannéanou	Régie	Filtres plantés	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	N/A	N/A
Pleyber Christ	Régie	Boues activées	0	2 195,00	35.833	1,75	15,81	38,30	58,7%	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Plouegat-Moysan	Régie	Filtres plantés	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	compostage	N/A
Plouegat-Guerrand	Régie	Boues activées – Roseaux	0	6,70	3,78	2,73	3,08	0,18	-1582,8%	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Plouezoc'h	Régie	Boues activées – Roseaux	NA	NA	14,36	NA	0,00	0,00	0,0%	N/A	N/A
Plougonven	Régie	Boues activées	0	198,83	85,09	30,00	266,00	59,65	-345,9%	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Plounéour-Menez	Régie	Lagune	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	N/A	N/A
Penzé	Régie	Lagune	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	N/A	N/A
St Thégonnec LocEguiner	Régie -PS Veolia	Boues activées	0	222,95	37,95	20,38	50,63	45,44	-11,4%	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Locquirec	DSP- VEOLIA	Boues activées – MBR	0	558,02	34,45	4,85	27,07	27,06	0,0%	compostage	Evalor à Plougar
Lanmeur-Guimaec	Régie-PS Veolia	Boues activées	0	166,28	44,17	20,58	97,48	34,22	-184,9%	compostage	Evalor à Plougar
Morlaix	Régie -PS Veolia	Boues activées	0	2 215,32	471,51	20,00	645,53	443,06	-45,7%	compostage	Evalor à Plougar
Plougasnou	DSP- VEOLIA	Boues activées	0	247,64	48,97	20,00	59,49	49,53	-20,1%	compostage	Evalor à Plougar
Plougasnou-Terenez	DSP- VEOLIA	Bio Disque	0	40,00	1,60	4,00	0,00	1,60	100,0%	compostage	Evalor à Plougar
Plouigneau	DSP- SUEZ	Boues activées	0	1 955,00	57,00	2,76	105,67	53,98	-95,7%	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Carantec	DSP- SUEZ	Boues activées – MBR	0	604,00	91,00	10,10	64,01	61,00	-4,9%	compostage	Compofertil à Plougar
Guerlesquin	Régie -PS SUEZ	Boues activées	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	N/A	N/A
1	TOTAUX		0	8 463	895	9	1 344	824	-63,2%		

895 TMS de boues produites et 824 TMS de boues évacuées au 31/12/2022.

RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté
	Publié le
1.11 Les réponses aux DT/DICT	ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Cette réforme concerne les collectivités locales en tant que maîtres d'ouvrage, exploitants de réseaux, coordonnateurs des travaux sur la voirie, et responsables de la police de la sécurité sur leur territoire.

Elle s'appuie sur deux piliers.

L'instauration d'un guichet unique.

Il s'agit d'une plateforme internet http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr, qui référence l'ensemble des exploitants de chaque commune. Son financement se fait par deux redevances à acquitter annuellement à l'INERIS depuis le 1er janvier 2012 :

- une perçue auprès des exploitants au prorata des longueurs de réseaux,
- l'autre auprès des prestataires de services en formalités de déclaration.

La réforme de la procédure de déclaration des travaux.

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,
- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage
- Il impose aux exploitants de réseaux de fournir des plans en réponse aux DT/DICT selon une classe de précision.

Il existe 3 classes de précision, elles permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux

- Classe A : incertitude maximale de localisation est inférieure ou égale à 40 cm si le réseau est rigide, ou à 50 cm si le réseau est flexible.
- Classe B : incertitude maximale de localisation est supérieure à celle relative à la classe A et inférieure ou égale à 1,5 mètre (1 m pour les branchements d'ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité).
- Classe C : incertitude maximale de localisation est supérieure à 1,5 mètre (1 m pour les branchements d'ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité) ou si l'exploitant n'est pas en mesure de fournir la localisation correspondante.

Au ^{1er} janvier 2026 , les exploitants de réseau non sensibles devront fournir des plans en classe A en unité urbaine au sens de l'INSEE.

Au ^{1er} janvier 2032, les exploitants de réseau non sensibles devront fournir des plans en classe A hors unité urbaine au sens de l'INSEE.

Au 31 décembre 2022, 21,8 % des réseaux d'assainissement de Morlaix Communauté sont en classe A.

- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Nos Actions

En amont du traitement des demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux, Morlaix communauté et ses exploitants s'engagent à référencer sur le Guichet Unique les ouvrages d'eau potable et d'assainissement. qui sont référencés dans la catégorie réseaux non sensibles, conformément au décret 2010-1600 du 20 décembre 2010.

Les informations du SIG sont utilisées pour répondre aux demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux. Dès la réception des plans de recollement des nouveaux travaux (précision à 40 cm exigée par le décret CSD), le service SIG/Cartographie met à jour le SIG. Les modifications du réseau sont directement intégrées dans les plans conformes des récépissés des demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux.

canalisations, la classe de précision de chaque ouvrage...

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023 communauté

Publié le

Pour générer des plans conformes à la réglementation CSD, nous utilisons un outil car ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC plans les informations exigées par le décret comme la localisation et la nature du réseau, le matériau et le diamètre des

Nous répondons dans les temps réglementaires aux demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux. Chaque envoi est tracé. Les récépissés des demandes sont archivés, consultables et dématérialisés.

Nombre de réponses aux DT et aux DICT sur les secteurs en						
Type de Nombre au Nombre au variation						
Total	1784	1673	-6,6%			

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

1.12 Les interventions pour débouchage

Désobstruction										
	REGIE et PS									
Système d'assainissement	Communes collectées	Nombre de désobstructions durant l'exercice 2021	Nombre de désobstructions durant l'exercice 2022	Taux de désobstructions sur réseaux (nbre sur réseau et ouvrage /km)	Variation en %					
CA de Discourse Discoire	Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total)	5	6	0,21	16,7%					
SA de Plougonven-Plourin	Plourin-les-Morlaix vers STEP Plougonven (48 % du total)	8	2	0,08	-300,0%					
SA de Lanmeur	LANMEUR	0	2	0,07	100,0%					
SA de Lanmeur	GUIMAEC	0	0	0,00	0,0%					
SA do St Thogannas	ST THEGONNEC	5	0	0,00	-100,0%					
SA de St Thegonnec	GUICLAN	0	3	0,15	100,0%					
SA de bodinery (0,83 % de ST thegonnec)	St Thégonnec – Bodinery	0	0	0,00	0,0%					
SA de Loc-Eguiner vers Guimillau	LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	0	0	0,00	0,0%					
SA de Pleyber-Christ	PLEYBER CHRIST	4	6	0,22	33,3%					
SA de Plouézoc'h	PLOUEZOC'H	1	2	0,12	50,0%					
SA de Plouneour-Menez	PLOUNEOUR MENEZ	1	0	0,00	-100,0%					
SA de plouegat -Guerrand	PLOUEGAT GUERRAND	0	0	0,00	0,0%					
SA de Lannéanou	LANNEANOU	1	0	0,00	-100,0%					
SA de Taule -Penzé	Taulé – Penzé (20 % du total)	0	0	0,00	0,0%					
SA de Botsorhel	BOTSORHEL	1	2	0,63	50,0%					
SA d'Henvic	HENVIC	2	1	0,10	-100,0%					
SA du Cloitre St Thégonnec	LE CLOITRE ST THEGONNEC	1	1	0,15	0,0%					
SA de Plouegat-Moysan	PLOUEGAT MOYSAN	0	0	0,00	0,0%					
SA de Plougasnou	ST JEAN DU DOIGT	0	0	0,00	0,0%					
SA de Guerlesquin	GUERLESQUIN	10	9	0,42	-11,1%					
	MORLAIX									
	ST MARTIN DES CHAMPS									
	SAINTE-SEVE									
	Plougonven Vers STEP Morlaix (52 % du total)									
SA de Morlaix	Plourin-les-Morlaix vers STEP Morlaix (52 % du total) Plouigneau vers Morlaix (18 % du total de volume assujetti)	103	51	0,47	-102,0%					
	GARLAN	1								
	LOCQUENOLE	1								
	Taulé vers STEP Morlaix (80 % du total)									
Total: 16	23	142	85	0,12	-67,1%					

	DSP									
Système d'assainissement	Communes collectées	Nombre de désobstructions durant l'exercice 2021	Nombre de désobstructions durant l'exercice 2022	Taux de désobstructions sur réseaux (nbre sur réseau et ouvrage /km)	Variation en %					
SA de Carantec	CARANTEC	11	2	0,040	-450,0%					
SA de Plougasnou	PLOUGASNOU	8	1	0,021	-700,0%					
SA de Plougasnou Terenez	Plougasnou – Terenez	0	0	0,000	0,0%					
SA de Loquirec	LOCQUIREC	6	1	0,033	-500,0%					
SA de Plouigneau	PLOUIGNEAU	50	1	0,033	-4900,0%					
Total : 5	4	75	5	0,025	-1400,0%					

MORLAIX COMMUNAUTE (REGIE, DSP et PS)							
Système d'assainissement	Communes collectées	Nombre de désobstructions durant l'exercice 2021	Nombre de désobstructions durant l'exercice 2022		Variation en %		
Total : 21	27	217	90		-141,11 %		

RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023
	Publié le
1.13 Le curage préventif et curatif des réseaux	ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

			OUD A OF				
			CURAGE				
	1		REGIE et PS				
Système d'assainissement	Communes collectées	linéaire de curage total l'exercice 2021 en ml	Linéaire de curage préventif des réseaux(ml) en 2022	Linéaire de curage en curatif des réseaux(ml) en 2022	Linéaire total de curage (ml) en 2022	Taux de curage (linéaire curé/ linéaire total hors branchement (%) en 2022	Variation en %
	Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total)	0	2 240	0	2 240		
SA de Plougonven-Plourin	Plourin-les-Morlaix vers STEP Plougonven (48 % du total)	2 000	1 750	0	1 750		
	LANMEUR	0	0	80	80		
SA de Lanmeur	GUIMAEC	0	0	0	0		
	ST THEGONNEC	5 000	950	0	950		
SA de St Thegonnec	GUICLAN	200	1 350	0	1 350		
SA de bodinery (0,83 % de ST thegonnec)	St Thégonnec – Bodinery	0	0	0	0		
SA de Loc-Eguiner vers Guimillau	LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	0	270	0	270		
SA de Pleyber-Christ	PLEYBER CHRIST	400	2 210	0	2 210		
SA de Plouézoc'h	PLOUEZOC'H	0	1 280	0	1 280		
SA de Plouneour-Menez	PLOUNEOUR MENEZ	0	960	0	960		
SA de plouegat -Guerrand	PLOUEGAT GUERRAND	460	470	0	470		
SA de Lannéanou	LANNEANOU	1 000	330	0	330		
SA de Taule -Penzé	Taulé – Penzé (20 % du total)	200	290	0	290		
SA de Botsorhel	BOTSORHEL	0	310	0	310		
SA d'Henvic	HENVIC	2 000	950	0	950		
SA du Cloitre St Thégonnec	LE CLOITRE ST THEGONNEC	0	430	0	430		
SA de Plouegat-Moysan	PLOUEGAT MOYSAN	0	290	0	290		
SA de Plougasnou	ST JEAN DU DOIGT	0	560	0	560		
SA de Guerlesquin	GUERLESQUIN	0	2 000	0	2 000		
	MORLAIX						
	ST MARTIN DES CHAMPS						
	SAINTE-SEVE						
	Plougonven Vers STEP Morlaix (52 % du total)						
	Plourin-les-Morlaix vers STEP Morlaix (52 % du total)	24 800	21 886	2 112	23 998		
	Plouigneau vers Morlaix (18 % du total devolume assujetti)						
	GARLAN	1					
	LOCQUENOLE	1					
SA de Morlaix	Taulé vers STEP Morlaix (80 % du total)						
Total : 16	23	36 060	38 526	2 192	40 718	9,1%	11,4%

DSP							
Système d'assainissement	Communes collectées	linéaire de curage total l'exercice 2021 en ml	Linéaire de curage préventif des réseaux(ml) en 2022	Linéaire de curage en curatif des réseaux(ml) en 2022	Linéaire total de curage (ml) en 2022	Taux de curage (linéaire curé/ linéaire total hors branchement (%) en 2022	Variation en %
SA de Carantec	CARANTEC	11 000	1 239	137	1 376		
SA de Plougasnou	PLOUGASNOU	8 000	8 211	0	8 211		
SA de Plougasnou Terenez	Plougasnou – Terenez	0	0	0	0		
SA de Loquirec	LOCQUIREC	6 000	0	42	42		
SA de Plouigneau	PLOUIGNEAU	1 829	3 516	61	3 577		
Total : 5	4	26 829	12 966	240	13 206	9,6%	-103,2%

MORLAIX COMMUNAUTE (REGIE, DSP et PS)							
Système d'assainissement	Communes collectées	linéaire de curage total l'exercice 2021 en ml	Linéaire de curage préventif des réseaux(ml) en 2022	Linéaire de curage en curatif des réseaux(ml) en 2022	Linéaire total de curage (ml) en 2022	Taux de curage (linéaire curé/ linéaire total hors branchement (%) en 2022	Variation en %
Total: 21	27	62 889	51 492	2 432	53 924	9.3%	-16.6%

Reçu en préfecture le 27/10/2023 communauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

1.14 Les inspections télévisuelles des réseaux (ITV)

Les programmes d'ITV sont primordiaux pour la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement. Beaucoup de données sont intégrables dans le SIG. L'enjeu est de les exploiter pour établir un état des lieux des canalisations et des programmes de travaux associés. La fine connaissance de ce patrimoine permettra également de choisir entre techniques de renouvellement et de réhabilitation.

		ITV			
	F	REGIE et PS			
Système d'assainissement	Communes collectées	linéaire de d'ITV total l'exercice 2021 en ml	linéaire de d'ITV total l'exercice 2022 en ml	Taux d'ITV sur réseaux (linéaire ITV sur le reseau / linéaire total hors branchement (%) en 2022	Variation en %
SA de Plougonven-Plourin	Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total)	0	845	2,92 %	100,0%
SA de Plougonven-Ploum	Plourin-les-Morlaix vers STEP Plougonven (48 % du total)	0	1 642	6,79 %	100,0%
CA do Laboración	LANMEUR	0	755	2,68 %	100,0%
SA de Lanmeur	GUIMAEC	0	0	0,00 %	0,0%
CA de Ct The second	ST THEGONNEC	0	0	0,00 %	0,0%
SA de St Thegonnec	GUICLAN	0	0	0,00 %	0,0%
SA de bodinery (0,83 % de ST thegonnec)	St Thégonnec – Bodinery	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Loc-Eguiner vers Guimillau	LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Pleyber-Christ	PLEYBER CHRIST	0	148	0,55 %	100,0%
SA de Plouézoc'h	PLOUEZOC'H	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Plouneour-Menez	PLOUNEOUR MENEZ	0	27	0,27 %	100,0%
SA de plouegat -Guerrand	PLOUEGAT GUERRAND	0	114	2,48 %	100,0%
SA de Lannéanou	LANNEANOU	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Taule -Penzé	Taulé – Penzé (20 % du total)	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Botsorhel	BOTSORHEL	0	53	1,66 %	100,0%
SA d'Henvic	HENVIC	0	0	0,00 %	0,0%
SA du Cloitre St Thégonnec	LE CLOITRE ST THEGONNEC	0	40	0,60 %	100,0%
SA de Plouegat-Moysan	PLOUEGAT MOYSAN	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Plougasnou	ST JEAN DU DOIGT	0	1 353	23,33 %	100,0%
SA de Guerlesquin	GUERLESQUIN	0	1 254	5,92 %	100,0%
	MORLAIX	0	5 803	5,32 %	100,0%
	ST MARTIN DES CHAMPS	o o	3 803	0,00 %	0,0%
	SAINTE-SEVE	0	0	0,00 %	0,0%
	Plougonven Vers STEP Morlaix (52 % du total)	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Morlaix	Plourin-les-Morlaix vers STEP Morlaix (52 % du total)	0	0	0,00 %	0,0%
	Plouigneau vers Morlaix (18 % du total de volume assujetti)	0	0	0,00 %	0,0%
	GARLAN	0	0	0,00 %	0,0%
	LOCQUENOLE	0	0	0,00 %	0,0%
	Taulé vers STEP Morlaix (80 % du total)	0	313	1,08 %	100,0%
Total : 16	23	0	12 347	53,60 %	100,0%

		DSP			
Système d'assainissement	Communes collectées	linéaire de d'ITV total l'exercice 2021 en ml	linéaire de d'ITV total l'exercice 2022 en ml	Taux d'ITV sur réseaux (linéaire ITV sur le reseau / linéaire total hors branchement (%) en 2022	Variation en %
SA de Carantec	CARANTEC	60	516	2,73 %	88,4%
SA de Plougasnou	PLOUGASNOU	0	8 211	16,96 %	100,0%
SA de Plougasnou Terenez	Plougasnou – Terenez	0	0	0,00 %	0,0%
SA de Loquirec	LOCQUIREC	0	0	0,14 %	0,0%
SA de Plouigneau	PLOUIGNEAU	982	982	11,67 %	0,0%
Total : 5	4	1 042	9 709	6,30 %	89,3%

MORLAIX COMMUNAUTE (REGIE, DSP et PS)						
Système d'assainissement	Communes collectées	linéaire de d'ITV total l'exercice 2021 en ml	linéaire de d'ITV total l'exercice 2022 en ml	Taux d'ITV sur réseaux (linéaire ITV sur le reseau / linéaire total hors branchement (%) en 2022	Variation en %	
Total : 21	27	1 042	22 056	59,90 %	95,3%	

RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

1.15 Les contrôles de branchements

Des contrôles de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif sont effectués lors des transactions immobilières et lors de campagnes ciblées.

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

	Contrôle de branchement (existants, neufs et autres sur le réseau)						
	Controle de bra		nts, neurs et autres E et PS	sur le reseau)			
Système d'assainissement	Communes collectées	Nombre total de contrôle de branchement (ventes, Hors ventes et autres sur le réseau)-2021	Nombre de contrôle de branchement (ventes et Hors ventes -2022	hranchomont	Nombre total de contrôle de branchement (ventes, Hors ventes et autres sur le réseau)-2022	Variation en %	
SA de Plougonven-Plourin	Plougonven vers STEP Plougonven (48 % du total)	14	30	0	30	53,3%	
SA de Plougotiver-Ploutili	Plourin-les-Morlaix vers STEP Plougonven (48 % du total)	24	15	0	15	-60,0%	
CA de l	LANMEUR	0	0	0	0	0,0%	
SA de Lanmeur	GUIMAEC	0	0	0	0	0,0%	
CA do Ct Thomanna	ST THEGONNEC	14	14	0	14	0,0%	
SA de St Thegonnec	GUICLAN	14	9	0	9	-55,6%	
SA de bodinery (0,83 % de ST thegonnec)	St Thégonnec – Bodinery	0	0	0	0	0,0%	
SA de Loc-Eguiner vers Guimillau	LOC-EGUINER- ST THEGONNEC	0	0	0	0	0,0%	
SA de Pleyber-Christ	PLEYBER CHRIST	19	24	0	24	20,8%	
SA de Plouézoc'h	PLOUEZOC'H	14	10	0	10	-40,0%	
SA de Plouneour-Menez	PLOUNEOUR MENEZ	21	5	0	5	-320,0%	
SA de plouegat -Guerrand	PLOUEGAT GUERRAND	7	6	0	6	-16,7%	
SA de Lannéanou	LANNEANOU	5	3	0	3	-66,7%	
SA de Taule -Penzé	Taulé – Penzé (20 % du total)	11	1	0	1	-1000,0%	
SA de Botsorhel	BOTSORHEL	1	4	0	4	75,0%	
SA d'Henvic	HENVIC	10	8	0	8	-25,0%	
SA du Cloitre St Thégonnec	LE CLOITRE ST THEGONNEC	2	5	0	5	60,0%	
SA de Plouegat-Moysan	PLOUEGAT MOYSAN	0	2	0	2	100,0%	
SA de Plougasnou	ST JEAN DU DOIGT	4	1	0	1	-300,0%	
SA de Guerlesquin	GUERLESQUIN	0	21	0	21	100,0%	
	MORLAIX ST MARTIN DES CHAMPS	652	676	11	687	5,1%	
	SAINTE-SEVE	0	0	0	0	0,0%	
	Plougonven Vers STEP Morlaix (52 % du total)	0	0	0	0	0,0%	
SA de Morlaix	Plourin-les-Morlaix vers STEP Morlaix (52 % du total)	0	0	0	0	0,0%	
	Plouigneau vers Morlaix (18 % du total de volume assujetti)	0	0	0	0	0,0%	
	GARLAN	0	0	0	0	0,0%	
	LOCQUENOLE	2	0	0	0	0,0%	
	Taulé vers STEP Morlaix (80 % du total)	0	0	0	0	0,0%	
Total : 16	23	814	834	11	845	3,7%	

	DSP						
Système d'assainissement	Communes collectées	Nombre total de contrôle de branchement (ventes, Hors ventes et autres sur le réseau)-2021	Nombre de contrôle de branchement (ventes et Hors ventes -2022	Nombre de contrôle de branchement (investigations sur le réseau)-2022	Nombre total de contrôle de branchement (ventes, Hors ventes et autres sur le réseau)-2022	Variation en %	
SA de Carantec	CARANTEC	198	137	49	186	-6,5%	
SA de Plougasnou	PLOUGASNOU	16	45	0	45	64,4%	
SA de Plougasnou Terenez	Plougasnou – Terenez	0	0	0	0	0,0%	
SA de Loquirec	LOCQUIREC	33	56	0	56	41,1%	
SA de Plouigneau	PLOUIGNEAU	93	57	18	75	-24,0%	
Total : 5	4	340	295	67	362	6,1%	

	MORLAIX COMMUNAUTE (REGIE, DSP et PS)					
Système d'assainissement	Communes collectées		Nombre de contrôle de branchement (ventes et Hors ventes -2022	Nombre de contrôle de branchement (investigations sur le réseau)-2022	Nombre total de contrôle de branchement (ventes, Hors ventes et autres sur le réseau)-2022	Variation en %
Total : 21	27	1 154	1 129	78	1 207	4,4%

2 Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1 Modalités de tarification

Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté

Publié le

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la de la 20 5029-242900835-2023-1027-ANNÉXE_D23_211B-CC

également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.). Le détail des grilles tarifaires sont jointes en annexe.

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)				
	Au 01/01/2021 Au 01/01/2022			
Construction neuve	1 463,00 €	1 507,00 €	2,92 %	
Construction existante	732,00 €	754,00 €	2,92 %	

2.2 Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables au 01/01/2022 et au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) et pour une consommation d'un ménage moyen de Morlaix Communauté (75 m³/an) sont joints en annexe.

Sur la régie d'assainissement, 31,08 % des abonnés sont mensualisés en 2022 contre 26,2 % en 2021.

aux de clients mensualisés	31,08%
Guerlesquin	30,71%
Guiclan	27,63%
Henvic	31,43%
Lannéanou	21,96%
Le Cloître Saint-Thégonnec	24,77%
Loc Eguiner	12,50%
Locquénolé	28,89%
Pleyber-Christ	40,68%
Plouegat Moysan	36,62%
Plougonven	33,93%
Plouigneau	30,86%
Plounéour-Menez	20,98%
Plourin lès Morlaix	33,90%
Sainte-Sève	32,23%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	29,85%
Taulé	25,29%

2.3

Recettes

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Recettes annuelles des DSP	2021	2022	variation
Redevance EU ou Recettes issues de la redevance asst (part fixe + part var)	950 971 €	923 332 €	-3,0%
Redevance EU usage domestique	0€	0 €	0,0%
dont abonnements	0€	0 €	0,0%
Redevance EU usage non domestique	0€	0€	0,0%
Recettes boues et effluents importés	0€	0 €	0,0%
Total recettes facturation	950 971 €	923 332 €	-3,0%
Recettes liées aux travaux ou Recettes travaux à titre exclusif	59 865 €	59 473 €	-0,7%
Produits accessoires ou Autres recettes	4 980 €	1 546 €	-222,1%
Total travaux et autres recettes	64 845 €	61 019 €	-6,3%
Total recettes	1 015 816 €	984 351 €	-3,2%

Recettes annuelles de la collectivité (surtaxe et secteurs régie)	2021	2022	variation
Redevance eaux usées usage domestique	7 110 225 €	4 867 173 €	-46,1%
dont abonnements	0€	0 €	0,0%
Redevance eaux usées usage non domestique	0€	0 €	0,0%
Recette pour boues et effluents importés	0€	0€	0,0%
Total recettes de facturation	7 110 225 €	4 867 173 €	-46,1%
Recettes liées aux travaux	599 847 €	383 227 €	-56,5%
Produits accessoires	629 350 €	718 462 €	12,4%
Total autres recettes	1 229 197 €	1 101 689 €	-11,6%
Total des recettes	8 339 422 €	5 968 862 €	-39,7%

Recettes annuelles de la collectivité + DSP									
TOTAL DES DESETTES	Exercice 2021	Exercice 2022	Variation						
TOTAL DES RECETTES	9 355 238 €	6 953 213 €	-34,5%						

NB : 7 110 225 € HT pour 2021 dont 2 398 332 € de régularisations sur exercices antérieurs liées à 2 615 182,73 € d'annulations en charges exceptionnelles

Indicateurs de performance 3

3.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux - P202.2B

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2022 est de 91.

		Nombre de points	Obtenus 2022							
	PARTIE A : PLAN DES RESEA	UX (15 points)								
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'auto surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10							
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5							
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)										
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1)	Oui (1) (2) : 10 points non : 0 point	10							
VP.254	Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	Condition pour 1	0 pts VP 2252							
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0 à 5 points sous conditions (2)	3							
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	12							
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)										
	oints doivent avoir été obtenus globalement en partie A									
VP.256	pints doivent avoir été obtenus globalement en partie A Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie									
VP.256 VP.257	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan	et B, pour pouvoir bénéficier de 0 à 15 points sous conditions	e points supplémentaires)							
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie Localisation et description des ouvrages annexes	et B, pour pouvoir bénéficier de 0 à 15 points sous conditions (2) oui : 10 points	e points supplémentaires)							
VP.257	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée	et B, pour pouvoir bénéficier de 0 à 15 points sous conditions (2) oui : 10 points non : 0 point	11 10							
VP.257 VP.258	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) Nombre de branchements de chaque tronçon dans le	et B, pour pouvoir bénéficier de 0 à 15 points sous conditions (2) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	11 10 0							
VP.257 VP.258 VP.259	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation,	et B, pour pouvoir bénéficier de 0 à 15 points sous conditions (2) oui : 10 points non : 0 point	11 10 0							
VP.257 VP.258 VP.259 VP.260	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et	et B, pour pouvoir bénéficier de 0 à 15 points sous conditions (2) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points	11 10 0 0 10							

⁽¹⁾un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points (2)un taux minimum de 50 % est requis - les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

3.2 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station).

Indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Conformité à la directive européenne ERU du 21 mai 1991 :

			(CONFORMITE	ERU					
	Confort	mité du systèr P203.3	ne de collecte		Conform	ité du systèm P204.3	e de traiteme	nt		té globale)5.3
Système d'assainissement	Charge brute de pollution collectée sur reseaux en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	Charge brute de pollution reçue par la STEP en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	2021	2022
SA de Plougonven-Plourin (Code Sandre : 0429191S0001)	98,5	100	0	Régie	98,5	100	100	Régie	100	0
SA DE TAULE-PENZE (Code Sandre : 0429279S0001)	4,6	100	100	Régie	4,6	100	100	Régie	100	100
SA de LANMEUR (Code Sandre : 0429113S0001)	94,7	100	100	PS-VEOLIA	94,7	100	100	PS-VEOLIA	100	100
SA de ST THEGONNEC (Code Sandre : 0429266S0001)	118,9	100	100	Régie	118,9	100	100	PS-VEOLIA	100	100
SA de ST THEGONNEC - BODINERY	1,008	100	100	Régie	1,008	100	100	Régie	100	100
SA de PLEYBER CHRIST (Code Sandre : 0429163S0001)	128,5	100	100	Régie	128,5	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUEZOC'H (Code Sandre : 0429186S0001)	33,7	100	100	Régie	33,7	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUNEOUR MENEZ (Code Sandre : 0429202S0001)	77	100	100	Régie	77	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUEGAT GUERRAND (Code Sandre : 0429182S0001)	18,9	100	100	Régie	18,9	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUEGAT MOYSAN (Code Sandre : 0429183S0001)	4,9	100	100	Régie	4,9	100	100	Régie	100	100
SA de LANNEANOU (Code Sandre : 0429114S0001)	4,6	100	100	Régie	4,6	100	100	Régie	100	100
SA de BOTSORHEL (Code Sandre : 0429014S0001)	12,1	100	100	Régie	12,1	100	100	Régie	100	100
SA du CLOITRE ST THEGONNEC (Code Sandre : 0429034S0001)	397,5	100	100	Régie	397,5	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUGASNOU-KERALLAS (Code Sandre : 0429188S0004)	124,2	100	0	DSP VEOLIA	124,2	100	100	DSP VEOLIA	100	0
SA de PLOUGASNOU-TERENEZ (Code Sandre : 0429188S0005)	3,5	100	100	DSP VEOLIA	3,5	100	100	DSP VEOLIA	100	100
SA de LOCQUIREC (Code Sandre : 0429133S0001)	63	100	100	DSP VEOLIA	63	100	100	DSP VEOLIA	100	100
SA de CARANTEC (Code Sandre : 0429023S0001)	268,2	0	100	DSP SUEZ	268,2	100	100	DSP SUEZ	0	100
SA de HENVIC (Code Sandre : 0429079S0001)	75,6	100	100	Régie	75,6	100	100	Régie	100	100
SA de GUERLESQUIN	35	100	100	Régie	35	100	100	PS-SUEZ	100	100
SA de PLOUIGNEAU (Code Sandre : 0429199S0001)	130,27	100	100	DSP SUEZ	130,27	100	100	DSP SUEZ	100	100
SA de MORLAIX (Code Sandre : 0429151S0002)	946,8	100	100	DSP VEOLIA	946,8	100	100	PS-VEOLIA	100	100
TOTAL	2 641,5 kg/j DBO5	90	92		2 641,5 kg/j DBO5	95	95		90	92

	Conformité du système de collecte P203.3				Conformité du système de traitement P204.3				Conformité globale P205.3	
	Charge brute de pollution collectée sur reseaux en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	Charge brute de pollution reçue par la STEP en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	2021	2022
Nbre de non conformité ERU		1	2			0	0		1	2
Nbre de conformité ERU		20	19			21	21		20	19
TOTAL	2 641,5 kg/j DBO5	21	21	sans objet	2 641,5 kg/j DBO5	21	21	sans objet	21	21
% non conformité ERU	, ,,	4,8%	9,5%			0,00 %	0,00 %		4,8%	9,5%
% conformité ERU		95,2%	90,5%			100,00 %	100,00 %		95,2%	90,5%

Au vu des résultats de 2022, 90,5 % des systèmes d'assainissement (collecte et traitement) sont conformes contre 95,2 % en 2021.

Reçu en préfecture le 27/10/2023 communauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Motifs des les non-conformités à la réglementation européenne

Plougonven: Déversement important du point réglementaire A1 (6 jours au PR kersaudy et 2 500m3)

Plougasnou: Déversement important du point réglementaire A1 (2 jours au PR ST Nicolas avec 33 mn/An)

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 92.

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 95.

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 92.

Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Conformité à la réglementation locale (arrêtés préfectoraux) :

						_				
			CON	IFORMITE LO	CALE					
	Confor	mité du systèr P203.3	ne de collecte		Confe	ormité du syst P20	ème de traite 04.3	ment		té globale)5.3
Système d'assainissement	Charge brute de pollution collectée sur reseaux en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	Charge brute de pollution reçue par la STEP en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	2021	2022
SA de Plougonven-Plourin (Code Sandre : 0429191S0001)	98,5	100	0	Régie	98,5	0	100	Régie	0	0
SA DE TAULE-PENZE (Code Sandre : 0429279S0001)	4,6	100	100	Régie	4,6	100	0	Régie	100	0
SA de LANMEUR (Code Sandre : 0429113S0001)	94,7	100	0	PS-VEOLIA	94,7	100	100	PS-VEOLIA	100	100
SA de ST THEGONNEC (Code Sandre : 0429266S0001)	118,9	100	100	Régie	118,9	100	100	PS-VEOLIA	100	100
SA de ST THEGONNEC - BODINERY	1,008	100	100	Régie	1,008	100	100	Régie	100	100
SA de PLEYBER CHRIST (Code Sandre : 0429163S0001)	128,5	100	100	Régie	128,5	0	100	Régie	0	100
SA de PLOUEZOC'H (Code Sandre : 0429186S0001)	33,7	100	100	Régie	33,7	0	100	Régie	0	100
SA de PLOUNEOUR MENEZ (Code Sandre : 0429202S0001)	77	100	100	Régie	77	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUEGAT GUERRAND (Code Sandre : 0429182S0001)	18,9	100	100	Régie	18,9	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUEGAT MOYSAN (Code Sandre : 0429183S0001)	4,9	100	100	Régie	4,9	100	100	Régie	100	100
SA de LANNEANOU (Code Sandre : 0429114S0001)	4,6	100	100	Régie	4,6	100	100	Régie	100	100
SA de BOTSORHEL (Code Sandre : 0429014S0001)	12,1	100	100	Régie	12,1	100	100	Régie	100	100
SA du CLOITRE ST THEGONNEC (Code Sandre : 0429034S0001)	397,5	100	100	Régie	397,5	100	100	Régie	100	100
SA de PLOUGASNOU-KERALLAS (Code Sandre : 0429188S0004)	124,2	100	0	DSP VEOLIA	124,2	100	100	DSP VEOLIA	100	0
SA de PLOUGASNOU-TERENEZ (Code Sandre : 0429188S0005)	3,5	100	100	DSP VEOLIA	3,5	100	100	DSP VEOLIA	100	100
SA de LOCQUIREC (Code Sandre : 0429133S0001)	63	100	100	DSP VEOLIA	63	100	100	DSP VEOLIA	100	100
SA de CARANTEC (Code Sandre : 0429023S0001)	268,2	0	0	DSP SUEZ	268,2	100	100	DSP SUEZ	0	0
SA de HENVIC (Code Sandre : 0429079S0001)	75,6	100	100	Régie	75,6	100	100	Régie	100	100
SA de GUERLESQUIN	35	100	100	Régie	35	0	0	PS-SUEZ	0	0
SA de PLOUIGNEAU (Code Sandre : 0429199S0001)	130,27	0	0	DSP SUEZ	130,27	0	0	DSP SUEZ	0	0
SA de MORLAIX (Code Sandre : 0429151S0002)	946,8	0	0	DSP VEOLIA	946,8	0	100	PS-VEOLIA	0	0
TOTAL	2641,478	49	37		2641,478	48	94		38	39

	Conformité du système de collecte P203.3				Conformité du système de traitement P204.3				Conformité globale P205.3	
	Charge brute de pollution collectée sur reseaux en kg DBO5/j Exercice 2022		2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	Charge brute de pollution reçue par la STEP en kg DBO5/j Exercice 2022	2021	2022	Mode de gestion du 01/01 au 31/12/22	2021	2022
Nbre de non conformité		3	6			4	3		7	7
Nbre de conformité		18	15			17	18		14	14
TOTAL	2 641	21	21		2 641	21	21	sans objet	21	21
% non conformité		14,3%	28,6%			19,0%	14,3%		33,3%	33,3%
% conformité		85,7%	71,4%			81,0%	85,7%		66,7%	66,7%

Au vu des résultats de 2022 et 2021, 66,7 % des systèmes d'assainissement (collecte et traitement) sont conformes.

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Motifs sur les non-conformités à la réglementation locale

Plougonven: Déversement important du point réglementaire A1 (6 jours au PR kersaudy et 2 500m3)

Plougasnou : Déversement important du point réglementaire A1 (2 au PR ST Nicolas avec 33 mn/An)

Lanmeur: 3 Déversements enregistrés au point R1 (PR de Kergonan soit 97 mn/An)

<u>Carantec</u>: Déversement des points réglementaires (1 au A2 PR Grande Grève avec 74,93 mn/An et 1 au R1 PR le Varquez avec 45,52 mn) - Le point A2 doit être rattaché à la STEP et pas au réseau dans le SANDRE

<u>Morlaix</u>: Nombreux Déversements enregistré au point d'autosurveillance sur le réseau (R1-→ Pont pouillet - Kerveguen et A1→ impasse des Prés - tous > 100 jours)

<u>Plouigneau</u>: Les travaux de réduction des ECP étant en cours, le système de collecte est déclaré « en cours de remise en conformité ERU». La Non réalisation des travaux de mise en place du point A2 en entrée STEP et déversement important du point réglementaire A1 (2 au PR RN12 avec 409,2 mn/An). La Non représentativité des valeurs Sandres STEPs (toutes identiques).

Guerlesquin : Dépassement en NTK, NGL et P, le système de traitement est déclaré « non conforme »

<u>Taulé-Penzé</u>: Dépassement de la norme rédhibitoire en MES et Attention aux données fournies pour la sortie de lagune; les valeurs en DCO doivent être celles de la DCO filtrée, le système de traitement est déclarée « non conforme »

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 37.

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 94.

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 39.

RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023
	Publié le
	ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

3.3.1 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU

3.3

	Reno	uvellement	des réseaux	k EU						
Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	Variation en %				
Linéaire renouvelé en km	1,8	0,8	2	1,3	3,3	60,6%				
Linéaire réhabilité en km	3,2	1,5	1,4	2	0,8	-150,0%				
Linéaire créé en km	4,3	1	2,3	5,2	2,5	-108,0%				
Linéaire de réseau renouvelés au cours des 5 dernière années en Km		18,1								
Linéaire total hors branchement en km	577	661	667	672	678	0,9%				
Taux de renouvellement de l'exercice	0,87 %	0,35 %	0,51 %	0,49 %	0,60 %	18,8%				
Taux de renouvellement sur 5 ans		0,53								

Le taux de renouvellement en 2022 est de 0,60 %.

Au cours des 5 dernières années, **18,1 km de linéaire** de réseau ont été renouvelés ou réhabilités. Le taux moyen de renouvellement à 5 ans est de **0,53** %.

L'objectif du service est d'atteindre un taux de renouvellement de 1,5 % par an (soit une durée théorique des réseaux de 65 ans).

3.4 EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Nouvelles obligations de performance des systèmes d'assainissement

L'arrêté du 31 juillet 2020 (JO du 10 octobre 2020) modifie certaines prescriptions applicables aux maîtres d'ouvrage des systèmes d'assainissement. Cet arrêté confirme que la Collectivité (Maître d'Ouvrage) est au centre du dispositif d'atteinte de la performance du système d'assainissement et apporte des modifications/nouveautés concernant :

<u>- l'analyse des risques de défaillance</u>: l'arrêté étend l'obligation aux réseaux de collecte. Aussi, cette analyse est désormais à réaliser sur l'ensemble du système d'assainissement à des échéances de réalisation variables selon la taille de celui-ci :

Au plus tard le 31/12/2021 pour les systèmes de plus de 10 000 EH. Cette analyse des risques de défaillance a été réalisée et transmis à la DDTM sur les systèmes d'assainissement de Morlaix et de Carantec.

Au plus tard le 31/12/2023 pour les systèmes de plus de 2 000 EH (Lanmeur, Plougasnou, Locquirec, St Thégonnec, Plougonven, Pleyber Christ, Plouigneau).

- Les diagnostics des systèmes d'assainissement : le diagnostic périodique du système d'assainissement des eaux usées est établi suivant une fréquence n'excédant pas dix ans et l'arrêté revoit les dates échéances pour sa réalisation (le 31/12/2021, pour les systèmes ≥ 10 000 EH, le 31/12/2023 pour ceux ≥ 2 000 EH et < 10 000 EH et le 31/12/2025 pour ceux < 2 000 EH). Le texte précise également que ce diagnostic doit donner lieu à un programme d'actions chiffré et hiérarchisé. Il constitue avec ce programme d'actions et le zonage assainissement le Schéma Directeur Assainissement. Ces diagnostics périodiques ont été réalisée dans le cadre du schéma directeur sur l'ensemble du système d'assainissement de Morlaix communauté.

Par ailleurs, le diagnostic permanent est étendu aux systèmes de plus de 2 000 EH et les dates d'échéances pour sa mise en place sont :

Au plus tard le 31/12/2021 pour les systèmes de plus de 10 000 EH. Ce diagnostic permanent est effectif sur les systèmes d'assainissement de Morlaix et de Carantec.

Au plus tard au 31/12/2024 pour les systèmes de plus de 2 000 EH. Ce diagnostic permanent est déjà effectif sur le système d'assainissement de Lanmeur et reste à mettre en place sur les systèmes de Plougasnou, Locquirec, St Thégonnec, Plougonven, Pleyber Christ et Plouigneau).

- Les critères de conformité du système de collecte : les règles définissant la conformité des systèmes de collecte par temps de pluie sont à présent intégrées dans l'arrêté du 21 juillet 2015. L'arrêté reprend dans sa quasi-intégralité les critères énoncés dans l'instruction technique du 7 septembre 2015 ; ce faisant, et contrairement à cette précédente instruction technique, ces critères deviennent pleinement opposables. Notamment, dans les secteurs où la collecte est séparative, en dehors des opérations programmées de maintenance et des circonstances exceptionnelles, les rejets directs d'eaux usées par temps de pluie ne sont pas autorisés.

Valorisation agronomique des boues d'épuration

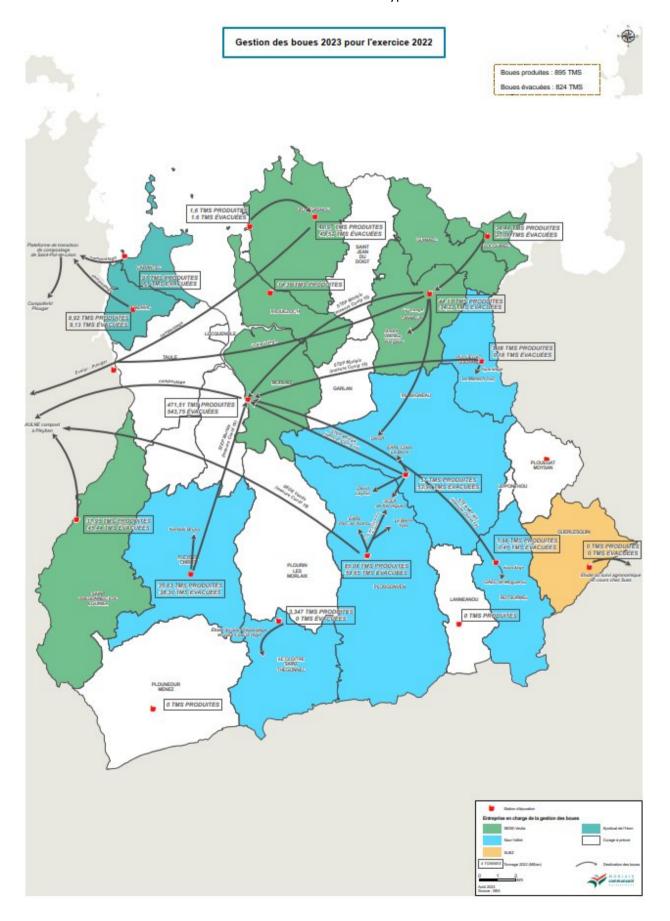
L'arrêté interministériel du 14 février 2023 a abrogé l'arrêté du 30 avril 2020 qui, pendant la période de covid-19, conditionnait l'épandage de boues sur les sols agricoles à leur hygiénisation préalable.

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

3.5 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.



RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF		Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023				
Filières mises en œuvre		Publié le ID : 029-2	42900835-20231027-ANNEXE_D23_2	211B-C		
Malaria di angara la	Conforme					
Valorisation agricole	Non conform	e				
Compostore	Conforme		824			
Compostage	Non conform	e				
Incinération	Conforme					
cinération	Non conform	e				
Evacuation vers une STEU	Conforme					
Lvacuation vers une STLO	Non conform	e				

824

Pour l'exercice 2022, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100%.

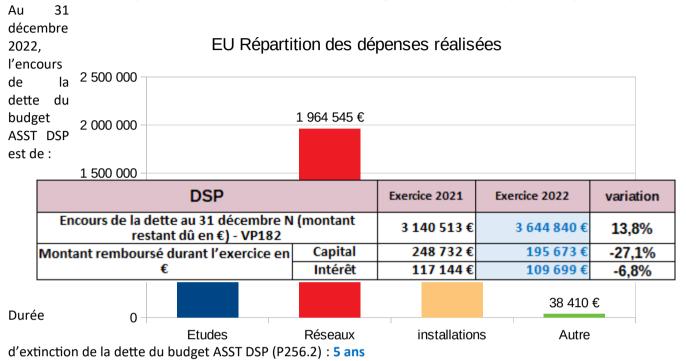
Ci-dessous le tableau détaillé du suivi des boues par système d'assainissement

Tonnage total de matières sèches évacuées conformes

STEP/SA	Gestion	Filière de traitement	Volumes épandues (m³)	Volumes transférés vers Morlaix Covid (m³)	Volumes produits (TMS/an)	SICCITE	Volume total à évacuer	Volume total à évacuer en 2022 (TSM/an)	Variation	Valorisation	Destination
Botsorhel	Régie	Boues activées – Roseaux	0	9,09	1,99	4,90	1,79	0,45	-302,98 %	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Le Cloitre St Thégonnec	Régie	Lagune (nouvelle STEP)	0	0,00	3,35	NA	0,00	0,00	0,00 %	N/A	N/A
Henvic	Régie	Boues activées	0	44,49	9.926	20,52	7,54	9,13	17,42 %	compostage	Compofertil à Plougar
Lannéanou	Régie	Filtres plantés	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	N/A	N/A
Pleyber Christ	Régie	Boues activées	0	2 195,00	35.833	1,75	15,81	38,30	58,73 %	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Plouegat-Moysan	Régie	Filtres plantés	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	compostage	N/A
Plouegat-Guerrand	Régie	Boues activées – Roseaux	0	6,70	3,78	2,73	3,08	0,18	-1582,79 %	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Plouezoc'h	Régie	Boues activées – Roseaux	NA	NA	14,36	NA	0,00	0,00	0,00 %	N/A	N/A
Plougonven	Régie	Boues activées	0	198,83	85,09	30,00	266,00	59,65	-345,93 %	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Plounéour-Menez	Régie	Lagune	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		N/A	N/A
Penzé	Régie	Lagune	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	N/A	N/A
St Thégonnec LocEguiner	Régie -PS Veolia	Boues activées	0	222,95	37,95	20,38	50,63	45,44	-11,42 %	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Locquirec	DSP- VEOLIA	Boues activées – MBR	0	558,02	34,45	4,85	27,07	27,06	-0,03 %	compostage	Evalor à Plougar
Lanmeur-Guimaec	Régie-PS Veolia	Boues activées	0	166,28	44,17	20,58	97,48	34,22	-184,86 %	compostage	Evalor à Plougar
Morlaix	Régie -PS Veolia	Boues activées	0	2 215,32	471,51	20,00	645,53	443,06	-45,70 %	compostage	Evalor à Plougar
Plougasnou	DSP- VEOLIA	Boues activées	0	247,64	48,97	20,00	59,49	49,53	-20,11 %	compostage	Evalor à Plougar
Plougasnou-Terenez	DSP- VEOLIA	Bio Disque	0	40,00	1,60	4,00	0,00	1,60	100,00 %	compostage	Evalor à Plougar
Plouigneau	DSP- SUEZ	Boues activées	0	1 955,00	57,00	2,76	105,67	53,98	-95,74 %	compostage	Aulne le composte à Pleyben
Carantec	DSP- SUEZ	Boues activées – MBR	0	604,00	91,00	10,10	64,01	61,00	-4,94 %	compostage	Compofertil à Plougar
Guerlesquin	Régie -PS SUEZ	Boues activées	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	N/A	N/A
1	OTAUX		0	8 463	895	9	1 344	824	-63,20 %		

4.1 Etat de la dette du service

L'état de la dette est globalisé pour l'ensemble des communes gérées en DSP et intégré au budget ASST DSP.



L'état de la dette est globalisé pour l'ensemble des communes gérées en régie et intégré au budget ASST REGIE. Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget ASST REGIE est de :

REGIE	Exercice 2021	Exercice 2022	variation	
Encours de la dette au 31 décembre N restant dû en €) - VP182	9 300 303 €	11 146 918 €	16,6%	
Montant remboursé durant l'exercice en	Capital	538 872€	451 641 €	-19,3%
€	Intérêt	128 805 €	177 041 €	27,2%

Durée d'extinction de la dette du budget ASST REGIE (P256.2) : 12 ans

4.2 Amortissements

De la même manière, les amortissements sont globalisés pour l'ensemble des communes relevant des budgets ASST DSP et ASST REGIE.

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements a été de 787 187 € sur le budget ASST DSP.

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements a été de 1 253 762 € sur le budget ASST REGIE.

4.3 Épargne brute annuelle

Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté

Publié le

Épargne brute annuelle (VP 183) = recettes réelles – dépenses réelles (incluant le 10 029 2429 00835 2023 1027-ANNEXE D23 211 B-CC à l'exclusion du capital remboursé), calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49.

Pour l'année 2022, l'épargne brute annuelle a été de 141 621 € sur le budget ASST DSP.

Pour l'année 2022, l'épargne brute annuelle a été de - 16 635 € sur le budget ASST REGIE.

Présentation des projets réalisés et à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Cette partie dresse le bilan des investissements (études et travaux) réalisés au cours de l'exercice :

Montant des dépenses engagées (DC 195) : 5 149 158 €

Montant des dépenses réalisées : 3 026 038 €

Principales opérations réalisées / en cours de réalisation	Montants en €HT
Renouvellement réseau quartier Bel Air à Plourin les Morlaix	135 116 €
Mise en séparatif réseau quartier Auguste Ropars à Morlaix	653 000 €
Renouvellement réseau EU Cours Beaumont à Morlaix	150 342 €
Renouvellement réseau EU rue du 19 mars 1962 à Plougneau	131 990 €
Renouvellement réseau EU Rue Even Gwen à Guerlesquin	278 453 €
Renouvellement réseau place de l'Église à Lanmeur	146 184 €
Renouvellement réseau rue de la Gare à Taulé	278 848 €
Renouvellement réseau rue de la République à Pleyber Christ	299 486 €
Travaux de réduction des eaux parasites à Lanmeur	67 256 €
Travaux de réduction des eaux parasites à Plouigneau	61 798 €
Travaux de réduction des eaux parasites à Pleyber Christ	229 091 €
Création d'une nouvelle STEP de 1200 EH à Plounéour Menez	2 267 800 €
Déplacement du point de rejet de la station d'épuration de Pleyber Christ	288 232 €
Réhabilitation PR services techniques à Taulé	63 401 €
0-110	·

Reçu en préfecture le 27/10/2023 Communauté

Publié le

Renouvellement centrifugeuse STEP Lanmeur

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC



Mise en séparatif quartier Auguste Ropars à Morlaix



Hent Kernaman à Guerlesquin



Hent Kernaman à Guerlesquin



Remplacement du degrilleur à la STEP de Lanmeur



Construction du poste de relevage Atelier communal à Taule



Construction du poste de relevage MAS à Taule

Remplacement de réseau – Rue de la

Remplacement de réseau – Rue de la

Rue de kerveguen entre MORLAIX et

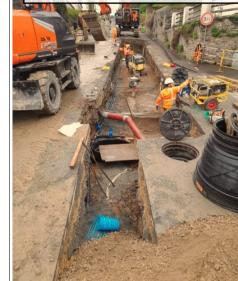
Remplacement de réseau – Rue de la

république à Pleyber Christ

Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté

Publié le

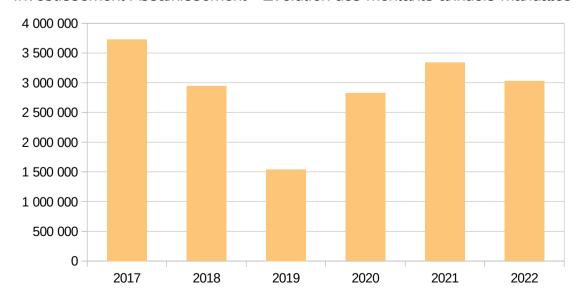
ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC



Rue de kerveguen entre MORLAIX et PLOURIN LES MORLAIX

Principales opérations à l'étude	Montants prévisionnels en €HT
Mise en conformité du système d'assainissement de Morlaix Keranroux - Création de bassins tampons à la STEP - Réalisation d'un bassin tampon et d'une conduite forcée route de St Germain - Création d'un poste de relevage allée St François et forage sous la rivière - Création d'un poste de relevage au Binigou - Réhabilitation du PR Weygand - Création d'un poste de relevage à St Exupéry - Création d'un poste de relevage à Penzé	5 000 000 €
Création d'une nouvelle STEP de 1250 EH à Guerlesquin	2 500 000 €
Création d'une point A2 en entrée de la STEP de Plouigneau	260 000 €
Extension réseau EU secteur La Palud à Plouezoch	100 000 €
Programme de renouvellement annuel de réseau (Quartier Kerloscant à Taulé, route de Paris à Morlaix, rue de la Gare à Plourin)	2 841 000 €

Investissement Assainissement - Evolution des montants annuels mandatés



Reçu en préfecture le 27/10/2023 Ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Schéma Directeur d'Assainissement :

Une collectivité ayant en charge la collecte et le traitement des eaux usées doit produire un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA). Ce dernier vise à produire un état des lieux du fonctionnement des systèmes d'assainissement de la communauté d'agglomération, et à anticiper les besoins futurs de manière à estimer les investissements nécessaires pour son bon fonctionnement.

Par délibération du 14 novembre 2022, Morlaix Communauté a adopté son SDA avec un plan pluriannuel d'investissement ambitieux de **101 M€ sur 20 ans.**

Thématique	Montant	
Lutte contre les déversements	22,6 M €	
Renouvellement / extension des réseaux	52,3 M €	
Mise en conformité STEP	8,4 M €	
Postes de relevage	3,9 M €	
GER	10,8 M €	
Dépenses générales	2,9 M €	
TOTAL	101 M €	

5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Recouvrement

Désignation	2021	2022
Créances irrécouvrables (€)	1 561 €	11 083 €
Taux de créances irrécouvrables (%)	NR	0,19
Montant d'impayés sur factures hors travaux de l'année précédente	NR	98 130 €
Taux d'impayés sur factures hors travaux de l'année précédente (%)	NR	1,68%

Dégrèvement

Désignation	2021	2022
Nombre de demandes	NR	94
Demandes acceptées	NR	94
Volume dégrevé (m3)	NR	NR

Fond de solidarité

Désignation	2021	2022
Nombre de demandes	NR	NR
Montant abandons de créances (€)	NR	NR

RPQS	2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Envoyé en préfecture le 27/10/2023 Reçu en préfecture le 27/10/2023
		Publié le
5.2	Opérations de coopération décentralisée	ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

La loi Oudin-Santini autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Soit un montant plafond de 47 000 € pour 2022 à partir des budgets ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP et ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE.

Les aides suivantes ont été versées :

Bénéficiaire	Montant en €
Comité de jumelage Réo	2 500 €
Solidarité Pays de Morlaix	6 000 €
Maye Ma N Doch	2 000 €
Aide aux enfants du Monde	1 500 €
TOTAL	12 000 €

Pour mémoire les aides versées en 2021 étaient de 20 000 €.

RPQS 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023 ommunauté

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID: 029-242900835-20231027-ANNEXE_D23_211B-CC

Morlaix Communauté – FACTURE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 120 m³ au 1er janvier 2023

	VP 178	VP 191	VP 177	VP 190	VP 179	D 204.0	Au 01/01/23	Au 01/01/22	
Communes	120 m³ HT part collectivité	PrimefixeannuelleHT part collectivité	120 m³ HT part délégataire	Prime fixe annuelle HT part délégataire	Taxes 120 m³ TTC	Prix du service TTC 120 m³	prix/m³ TTC		Variation
Botsorhel	314,47	73,27	0,00	0,00	52,57	367,04	3,06	2,70	11,7%
Carantec	135,47	18,71	291,80	54,56	63,85	491,12	4,09	3,76	8,1%
Garlan	272,47	73,27	0,00	0,00	48,37	320,84	2,67	2,32	13,2%
Guerlesquin	198,07	73,27	0,00	0,00	40,93	239,00	1,99	1,64	17,7%
Guiclan	295,27	73,27	0,00	0,00	50,65	345,92	2,88	3,55	-23,2%
Guimaec	408,07	73,27	0,00	0,00	61,93	470,00	3,92	3,55	9,4%
Henvic	375,67	73,27	0,00	0,00	58,69	434,36	3,62	2,96	18,2%
Lanmeur	410,47	73,27	0,00	0,00	62,17	472,64	3,94	3,57	9,4%
Lanneanou	295,27	73,27	0,00	0,00	50,65	345,92	2,88	2,53	12,2%
Le Cloître St Thégonnec	198,07	73,27	0,00	0,00	40,93	239,00	1,99	1,47	26,2%
Le Ponthou						0,00	0,00	0	0,0%
Locquénolé	272,47	73,27	0,00	0,00	48,37	320,84	2,67	2,33	12,9%
Locquirec	234,49	12,01	221,58	61,26	64,81	520,88	4,34	4,02	7,4%
Morlaix	271,27	73,27	0,00	0,00	48,25	319,52	2,66	2,13	20,0%
Pleyber-Christ	260,47	73,27	0,00	0,00	47,17	307,64	2,56	2,22	13,4%
Plouegat-Guerrand	296,47	73,27	0,00	0,00	50,77	347,24	2,89	2,54	12,2%
Plouegat-Moysan	292,87	73,27	0,00	0,00	50,41	343,28	2,86	2,51	12,3%
Plouézoc'h	369,67	73,27	0,00	0,00	58,09	427,76	3,56	3,21	9,9%
Plougasnou	322,39	44,11	119,28	29,16	63,37	505,04	4,21	3,89	7,6%
Plougonven	314,47	73,27	0,00	0,00	52,57	367,04	3,06	2,70	11,7%
Plouigneau	271,27	73,27	0,00	0,00	48,25	319,52	2,66	2,31	13,2%
Plounéour-Menez	199,27	73,27	0,00	0,00	41,05	240,32	2,00	1,65	17,6%
Plourin les Morlaix	314,47	73,27	0,00	0,00	52,57	367,04	3,06	2,70	11,7%
Sainte-Sève	282,07	73,27	0,00	0,00	49,33	331,40	2,76	2,23	19,3%
St Jean du Doigt	391,27	73,27	0,00	0,00	60,25	451,52	3,76	3,40	9,6%
St Martin des Champs	271,27	73,27	0,00	0,00	48,25	319,52	2,66	2,13	20,0%
St Thégonnec Loc Eguiner (partie Loc Eguiner	256,87	73,27	0,00	0,00	46,81	303,68	2,53	2,17	14,3%
St Thégonnec Loc Eguiner (partie St Thégonne	295,27	73,27	0,00	0,00	50,65	345,92	2,88	2,52	12,6%
Taulé	248,47	73,27	0,00	0,00	45,97	294,44	2,45	2,11	14,0%
Total						350,29	2,92	2,58	11,6%